

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE AUTO LUXE » en abrégé « GAL »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET

Gonzaqueville, Carrefour Terre Rouge, face Bénédiction

Groupe, lot n°850 Ilot n°70, Lot 850, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2024 , et enregistrés le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE AUTO LUXE » en abrégé

« GAL »

Objet :

- Mécanique générale,
- Vente de pièces auto,
- Achat, vente et location de véhicules,
- prestations diverses,
- commerce général
- Import – export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
Gonzaqueville, Carrefour Terre Rouge, face Bénédiction
Groupe, lot n°850 Ilot n°70, Lot 850, Ilot 70

Dirigeant(s) M TRAORE OUSMANE BELEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08712 du 11/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69472/GTCA/RC/2024 du 11/11/2024

